

LE PROPAGATEUR

Volume VIII.

1er Mars 1897,

Numéro 1.

BULLETIN

25 février 1897.

**** Canada.**—La date des élections pour le parlement de Québec n'est pas encore fixée. Il n'y a que des probabilités. Les uns affirment qu'elles auront lieu à la fin d'avril. Les autres parlent du mois de juin. En fait la période électorale est commencée depuis plus d'un mois. Les clubs s'organisent et de nombreuses séances ont déjà été tenues des deux côtés.

La politique sage et vraiment économique de M. Flynn rencontre de nombreux partisans.

Il n'y a pas encore de solution dans la fameuse question du règlement des Ecoles du Manitoba. Le prétendu arrangement n'en est pas un, au dire des évêques du Canada, opinion qui a bien quelque valeur, car elle émane d'une autorité qui a son mot à dire dans une semblable question d'une importance vitale au point de vue de l'éducation et de la foi catholique.

Le successeur de Mgr Fabre n'est pas nommé. Il ne faut pas s'en étonner. La Cour de Rome ne prend aucune décision sans agiter le pour et le contre et les circonstances commandent la plus grande prudence.

* * *

**** EUROPE.**—La Grèce et la Crète.—Nous avons raison en disant dans notre précédent bulletin qu'il soufflait sur l'Europe un vent de guerre, où l'on sentait l'odeur de la poudre. Mais l'incident greco-candiote a pris tout-à-coup une importance considérable et cause un danger qui peut dégénérer en une guerre générale, dont les conséquences sont très graves.

La Crète est une île de la Méditerranée, autrefois dépendante de la Grèce, à laquelle elle est reliée par des traditions historiques, et par la similitude de langage. Elle ronge son frein sous la domination turque qui lui a été imposée par la force des traités conclus entre la Turquie et les puissances européennes. Aujourd'hui, en apprenant que la population chrétienne de la Crète se révoltait contre ses fanatiques oppresseurs, le sentiment grec s'est soulevé et, dans un moment d'enthousiasme, le roi de Grèce a promis de soutenir ses frères de langue et de religion, les Crétois. Sans prendre avis des puissances européennes, il a décidé l'envoi de troupes grecques en Crète et le colonel Vassos avec quelques bataillons a occupé la Canée, port et capitale de cette île. Un massacre de 2000 turcs a eu lieu dans la Crète. La Turquie a demandé le secours des puissances européennes.

